



Décembre 2025

N°9



Évènement : Animations de Noël

SUEZ - Des nouvelles de l'ISDD p.6

Élections municipales 2026 p.8

Préparons l'hiver ensemble : les conseils de décembre p.9

Éclairage public : tests et passage des candélabres en LED p.9

Une cour rénovée, un héritage préservé p.10

Vidéosurveillance : un outil d'aide à la sécurité p.11

INFOS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Fermée au public le mercredi matin

Toute l'actualité sur <https://mairiedelepin.fr/>

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi **11 décembre** 2025 à **19h**

OUTILS DE COMMUNICATION



Le Pin Le mag consultable en ligne en cliquant sur l'onglet situé sur la page d'accueil du **site internet de la mairie** : <https://mairiedelepin.fr/>



Abonnez-vous pour recevoir la **newsletter mensuelle**, sur le **site de la mairie en bas de la page d'accueil**. Un onglet vous permet également de consulter les précédentes lettres d'information.



Pour rester connecté, n'oubliez pas de télécharger l'application **Panneau Pocket** afin de **suivre l'actualité** de la commune et être **alerté en temps réel** et/ou vous inscrire sur notre page **Facebook**. Sans oublier **les panneaux lumineux** installés place du Village et devant la mairie.

BIENVENUE AU NOUVEL AGENT

Nous sommes heureux d'accueillir un nouvel agent dans nos effectifs communaux.



Sébastien CORTOT
Service technique

ÉTAT CIVIL

La municipalité partage la peine des familles en deuil, cependant, afin de les protéger de démarches frauduleuses, nous avons fait le choix de ne pas publier les noms des Pinois décédés.

NAISSANCE

Luca MIRZA le 04/09/2025



PERMANENCE FRANCE SERVICES



La Communauté de Communes Plaines et Monts de France assure régulièrement les permanences France Services.

Mme MARCHAND (01 60 54 68 58) vous accueille sur RDV les **jeudis de 9h à 12h** au jour suivant :

- jeudi **11** décembre prochain
- jeudi **8** et **22** janvier
- jeudi **12** et **26** février



AVEC LA CCPMF

Je passe
L'EXAMEN DU CODE
près de chez moi

INSCRIVEZ-VOUS SUR
www.objectifcode.sgs.com

L'ÉQUIPE
« FRANCE SERVICES »
vous accueille
au 6 rue du Général de Gaulle
à Dammarin-en-Goële

et dans les communes :
Annet-sur-Marne, Charmentray, Cuisy, Fresnes-sur-Marne, Le Pin, Le Plessis-aux-bois, Le Plessis-l'Évêque, Marchemont, Messy, Montgé-en-Goële, Oissery, Précy-sur-Marne, Saint-Mesmes, Saint-Pathus, Villers, Villeaudé et Vinantes.

objectifcode

PLUS D'INFOS : 01 60 54 68 40 - www.cc-pmf.fr

France services

Plaines & Monts de France

MARIAGE



M. SEDDIKI Ali et Mme BOUM Elsa le 22/11/2025

ÉDITO

Cher Pinois,
chères Pinoises,

À l'heure où s'achève cette année, je souhaite revenir avec vous sur les **événements qui ont marqué notre commune** et sur l'action menée au quotidien au service de tous.

2025 a été une **année d'engagement**. La prolongation de l'autorisation d'exploitation de l'ISDD a mobilisé la municipalité, qui a défendu avec constance les intérêts des habitants tout en maintenant un dialogue responsable avec les acteurs concernés.

De **nombreux chantiers** ont également vu le jour : installation de bornes de recharge, sécurisation du stade Roger Briançon, assainissement rue des Poètes, modernisation de l'éclairage public, nouvelles caméras de sécurité, aménagements et apaisement de la circulation rue de Courtry, ainsi que la réfection en urgence de la cour maternelle. Autant de réalisations rendues possibles grâce à une gestion budgétaire rigoureuse, sans hausse de fiscalité depuis de nombreuses années.

Nous avons dû faire face aussi à **des défis du quotidien** – dépôts sauvages, incivilités et stationnements non conformes – qui sollicitent fortement nos services. Je tiens à adresser un **remerciement sincère** à l'ensemble des agents communaux pour leur travail essentiel, constant et discret, qui contribue à la qualité de vie de notre village.

Le pôle santé poursuit également son développement, accueillant progressivement de nouveaux professionnels. Il réunit aujourd'hui deux ostéopathes, un masseur, un podologue, une psychologue et une sage-femme, offrant ainsi aux Pinois un accès à des soins de proximité.

La jeunesse est restée une priorité : dix jeunes Pinois ont bénéficié d'une prise en charge pour leur formation BAFA, tandis que **les familles** ont profité de dispositifs d'accompagnement telles que l'aide aux séjours, aux colonies de vacances, à la carte Imagine R ou encore l'attribution d'une calculatrice à chaque futur collégien.

Les plus jeunes ont également été au cœur des animations de l'année : Halloween, sorties de l'accueil de loisirs, activités variées et boum des CM2, autant de moments qui participent à leurs souvenirs d'enfance.

Nos anciens ont profité d'un après-midi convivial lors du thé dansant de la Semaine Bleue, d'un séjour de trois jours au Puy du Fou organisé par le CCAS, ainsi que du traditionnel repas des anciens. La distribution des colis et bons d'achat de Noël vient compléter ces actions en faveur de nos aînés.

Notre commune a aussi poursuivi **son soutien indéfectible au tissu associatif**, qui au-delà des subventions bénéficie de nombreux équipements mis à disposition : salles associatives, salle polyvalente et salle des fêtes, gymnases, stade de football, terrains de tennis... Des infrastructures qui permettent à chacune et chacun de s'investir, pratiquer une activité, se retrouver et faire vivre la dynamique locale.

Enfin, vous avez été nombreux à participer aux **temps forts du village** : célébration des 80 ans de la Libération, fête du village, animations de Noël. Autant d'occasions de renforcer le lien qui nous unit et de célébrer ensemble ce qui fait l'âme de notre commune.

En cette période festive, **nos illuminations viennent égayer le cœur du village**. Qu'elles apportent à chacun un peu de chaleur et de douceur.

Je vous souhaite à toutes et à tous de **très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026**, placée sous le signe de la sérénité et du partage.

Lydie Wallez, Maire de Le Pin



SOMMAIRE

02 Infos mairie

02 État civil

04 Retour en images

06 Actualité & vie locale

- Des nouvelles de l'ISDD #1 - SUEZ
- Enquête publique sur le projet de Placoplâtre
- Projet d'éclairage LED au stade
- La sécurité c'est l'affaire de tous
- Bienvenue au nouveau praticien
- Élections municipales 2026
- Illuminations et décorations de Noël
- Après les fêtes, que faire de mon sapin ?

09 Dossier

- Préparons l'hiver ensemble : les conseils de décembre

09 Travaux et cadre de vie

- EP : tests et rénovation des candélabres
- Travaux rue de Courtry
- Une cour rénovée, un héritage préservé
- Vidéosurveillance : un outil d'aide à la sécurité

11 Enfance/Jeunesse

- Rentrée scolaire 2025
- Aides aux jeunes & aux familles
- Nuitée d'Halloween à l'ALSH
- Enquête d'Halloween
- Une nouvelle institutrice à l'école
- Noël des - 3 ans
- Spectacles scolaires pour Noël

13 Événements à venir

- Animations de Noël
- Vœux du Maire

14 CCAS

- Retour sur le séjour au Puy du Fou
- Retour sur le gala du Club des 19
- Remise des colis de Noël

15 Nos commerçants ont du talent Vie associative

Magazine d'informations de La Mairie de Le Pin

tiré en 850 exemplaires

Directeur de la rédaction : Lydie Wallez

Rédacteur en chef : Estelle Giardina

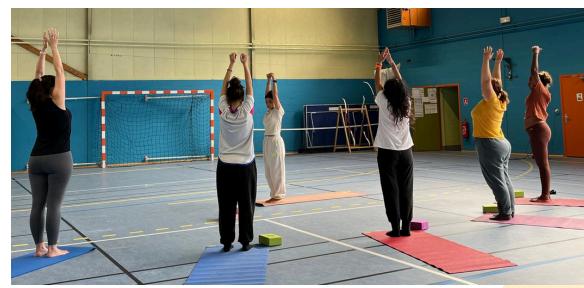
Maquette et mise en page : Annabelle Esteban

Impression : Edgar Imprimerie - 01 48 11 27 70

Crédits photos : Mairie de Le Pin

Dépôt légal : Décembre 2025

RETOUR EN IMAGES



Forum des associations



Thé dansant



Rando Octobre Rose



RETOUR EN IMAGES



Halloween

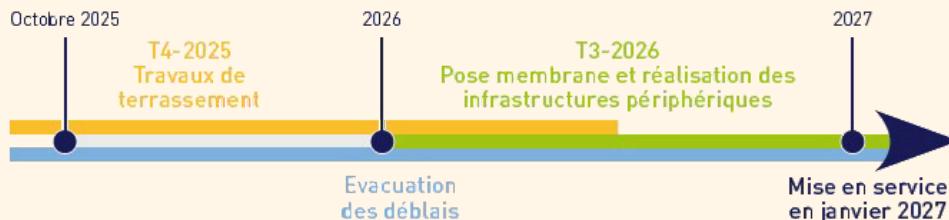


Commémoration
du 11 novembre

ACTUALITÉ & VIE LOCALE

DES NOUVELLES DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS #1

Suite aux autorisations administratives et dans le cadre du projet de continuité d'activité de son site situé sur la commune de Le Pin, **SUEZ engage les travaux pour une mise en service en janvier 2027.**



Conformément aux engagements pris lors de l'enquête publique, des contrôles trimestriels sur l'empoussièvement et le bruit seront réalisés aux abords du site pour vérifier l'absence d'impact des travaux.

Délai des travaux : 15 mois

Mise en service des installations Janvier 2027

UNE QUESTION ?



www.suez.fr/fr-fr/installation-de-stockage-dechets-dangereux-villeparisis



ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLACOPLATRE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la société Placoplâtre a lieu **du 24 novembre au 30 décembre 2025 inclus.**

Elle vise à autoriser le pétitionnaire, pour une durée de trente ans, à l'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert au niveau de la fosse d'Aiguisy et de l'ancien fort de Vaujours, conformément à la réglementation des installations classées pour l'environnement.

Cette démarche porte sur la demande de **dérogation "espèces protégées"** et à **l'étude d'impact dans le cadre de la régularisation** de l'arrêté préfectoral n°2023-1297 du 23 mai 2023, portant autorisation environnementale à la société Placoplâtre pour l'exploitation d'une carrière de gypse sur les communes de Coubron et Vaujours. Le Pin fait partie du périmètre concerné par cette enquête.

Où et comment participer ?

- Siège de l'enquête : Préfecture de la Seine-Saint-Denis.
- Consultation du dossier :
- Sur registre papier ou tablette disponible en mairie de Le Pin,
- En ligne sur le site dédié :



<https://www.registre-numerique.fr/regularisation-autorisation-environnementale-vaujours>

- Ou regularisation-autorisation-environnementale-vaujours@mail.registre-numerique.fr

Dates à retenir :

- Permanence de la commission d'enquête :

Mardi 2 décembre 2025 de 9h à 12h à la mairie de Le Pin.

- Réunions publiques d'information :

Vendredi 5 décembre à 18h à Courtry - salle Léon Lehrer - 35 rue Charles Van Wyngène

Mercredi 17 décembre à 18h à Vaujours - maison du temps libre - 78 rue de Meaux

Avis du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Le Pin rendra son avis **avant le 14 janvier 2026.**

Exprimez-vous !

Votre contribution compte dans la décision finale. N'hésitez pas à consulter le dossier et à consigner vos observations sur le registre disponible ou en ligne.



PROJET D'ÉCLAIRAGE LED AU STADE

Le projet de remplacement de l'éclairage du stade communal par des luminaires LED a été retenu dans le cadre de la 7^e édition du Budget Participatif Écologique et Solidaire.

Ce dispositif, porté par la Région Île-de-France, soutient chaque année des initiatives locales visant à améliorer le cadre de vie, encourager les pratiques durables et favoriser les économies d'énergie. Dans ce cadre, la commune bénéficiera d'une subvention de 10 000 € destinée à financer l'installation d'un nouvel éclairage plus performant au stade communal. Les travaux sont programmés pour le 1er semestre 2026.

Cette opération s'intègre pleinement dans la démarche engagée par la commune pour **moderniser progressivement son réseau d'éclairage public**. L'objectif est de réduire la consommation énergétique tout en limitant l'impact sur l'environnement, notamment grâce à des équipements plus sobres et plus durables.

Les lanternes LED retenues présentent plusieurs avantages reconnus :

- une consommation d'énergie nettement réduite par rapport aux anciens systèmes ;
- une meilleure durée de vie et une résistance accrue aux chocs et aux variations climatiques ;
- un éclairage plus homogène, contribuant à un meilleur confort visuel et à des conditions de pratique plus sûres pour les usagers du stade.

La commune tient à remercier les habitantes et habitants ayant participé au Budget Participatif Écologique et Solidaire en prenant part au vote ou en s'informant sur les projets proposés. Leur mobilisation contribue à la réalisation d'actions concrètes en faveur du cadre de vie et de la transition écologique.

LA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La sécurité dans notre commune est l'affaire de tous. Chaque piéton, cycliste et automobiliste joue un rôle essentiel pour garantir la tranquillité et la protection de chacun.

Nous constatons malheureusement que **le non-respect des règles de circulation et de stationnement reste trop fréquent** : dépassements dangereux, franchissement de feux rouges, vitesse excessive, stationnement sur les trottoirs ou dans des zones interdites... **Ces comportements mettent en danger l'ensemble des usagers, en particulier les enfants et les personnes vulnérables.**

Il est important de rappeler que **tous les passages surélevés sont automatiquement considérés comme des passages piétons**, conformément au Code de la route. À ce titre, les piétons y sont prioritaires, et les véhicules doivent impérativement marquer l'arrêt lorsqu'une personne manifeste l'intention de traverser. De manière générale, la circulation et le stationnement sont encadrés par la loi et leur respect est obligatoire. Ces règles existent pour protéger chacun d'entre nous et permettre une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la voie publique.

La mairie compte sur la vigilance et le sens des responsabilités de chacun pour éviter les comportements dangereux. **Ensemble, en respectant les règles, nous pouvons améliorer durablement la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.**

Bienvenue au nouveau praticien

Le pôle santé accueille **Nathanael Fresy, masseur spécialisé**.

Il propose des soins adaptés à vos besoins : **méthode Knap** pour soulager douleurs et tensions, **madérothérapie** pour stimuler la circulation et redonner fermeté, **massage Deep Tissu** pour préparer et récupérer les muscles, ainsi que coaching bien-être et nutrition. Des techniques personnalisées pour votre confort, votre énergie et votre bien-être au quotidien.

Pour en savoir plus : 07 57 82 82 09 ou <https://book.settime.io/nash-trainer>



ACTUALITÉ & VIE LOCALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars 2026**. Ces scrutins permettent à chaque citoyen de participer activement à la vie de sa commune en choisissant ses représentants pour les six années suivantes. Pour pouvoir voter, **il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales**. Les conditions sont les suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier jour de scrutin,
- être de nationalité française ou, pour les élections municipales, citoyen de l'Union Européenne résidant en France,
- jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription peut se faire :

- **en ligne**, via la téléprocédure sur service-public.fr jusqu'au **4 février 2026**,
- **en mairie**, en remplissant un formulaire papier jusqu'au **6 février 2026**.



Il est également possible de vérifier votre situation électorale directement en ligne grâce au Répertoire Électoral Unique géré par l'INSEE : <https://www.insee.fr>

Conseils pratiques :

- Vérifiez dès maintenant que vous êtes bien inscrit pour éviter tout stress de dernière minute.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous devez vous inscrire en mairie.
- Les citoyens de l'Union Européenne peuvent voter aux municipales mais uniquement pour les élections communales et intercommunales, pas pour les élections départementales ou régionales.
- Pensez à informer votre mairie en cas de déménagement récent dans la commune.

Ne laissez pas passer les dates limites ! Votre inscription est essentielle pour exercer votre droit de vote et participer pleinement à la vie démocratique locale.

ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune procédera, comme chaque année, à la mise en place des illuminations et décorations de Noël. Les décorations seront installées **dans la majorité de nos rues** afin d'assurer une répartition équilibrée sur tout le territoire communal. **La guirlande lumineuse de la façade de la mairie**, arrivée en fin de vie, **sera remplacée**. **La rue commerçante** bénéficiera de **nouvelles illuminations**.



Comme l'année précédente, un ensemble de **sapins décoratifs** prendra place devant la mairie. La **boîte aux lettres du Père Noël** y sera également installée pour permettre aux enfants d'y déposer leurs lettres.

APRÈS LES FÊTES, QUE FAIRE DE MON SAPIN ?

Le service technique de la commune procédera à la collecte des sapins de Noël devant chaque domicile **les vendredis 09 et 23 janvier 2026**. Nous vous invitons à déposer votre sapin la **veille au soir** afin de faciliter le passage des équipes.

Quelques consignes à respecter :

- le sapin **ne doit pas être décoré** et **sorti sans sac**,
- **sans pied métallique**,
- **sans flocage** (neige artificielle).



PRÉPARONS L'HIVER ENSEMBLE : LES CONSEILS DE DÉCEMBRE

À l'approche de l'hiver et des fêtes de fin d'année, la commune souhaite rappeler quelques gestes simples pour garantir le confort, la sécurité et le bien-être de tous. Le mois de décembre marque le repos de la nature, mais aussi une période où chacun peut contribuer à maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé.

Élagage et entretien des extérieurs : Décembre est une période idéale pour l'élagage des **arbres caducs** la végétation étant en repos, les interventions sont plus faciles, à condition d'éviter les périodes de gel. Il est également important de rappeler la réglementation en vigueur concernant les plantations en limite de propriété : les haies doivent être plantées à au moins 50 cm de la clôture et ne pas dépasser 2 mètres de hauteur à cette distance, tandis que les arbres dépassant 2 mètres de haut doivent être plantés à plus de 2 mètres des limites séparatives. **Les bambous traçants** nécessitent une vigilance particulière : ils doivent être plantés en respectant les distances réglementaires et équipés d'une barrière anti-rhizomes enterrée afin d'éviter la propagation de leurs racines sur les parcelles voisines. Leur non-maîtrise peut engager la responsabilité du propriétaire. Le respect de ces règles contribue à préserver un cadre de vie agréable et à éviter les conflits de voisinage.

Sécurité en période hivernale : En cas de **neige ou de verglas**, chaque habitant est invité à **dégager le trottoir devant son domicile** afin de limiter les risques de chute. L'utilisation de sel ou de sable reste conseillée.

Sobriété énergétique : Pour réduire la consommation durant l'hiver, privilégiez un **chauffage modéré, l'aération régulière** du logement et l'usage d'**ampoules LED** pour vos décorations.

Solidarité et vigilance : **Pensons aux personnes âgées ou isolées.** Un simple geste peut faire la différence : prenez de leurs nouvelles et n'hésitez pas à contacter le CCAS en cas de besoin.

Sécurité à la maison : Pensez au **ramonage obligatoire des cheminées** et soyez **vigilants** avec les bougies et guirlandes électriques.

TRAVAUX ET CADRE DE VIE

ÉCLAIRAGE PUBLIC : TESTS ET PASSAGE DES CANDÉLABRES EN LED

Dans le cadre du **passage progressif à l'éclairage LED** sur l'ensemble du village, les habitants ont pu constater récemment l'allumage de nombreux candélabres en journée. Il s'agissait de **tests techniques réalisés par notre prestataire** pour vérifier le fonctionnement de chaque point lumineux avant la mise en service définitive.

Certaines rues, dont les lampes étaient éteintes depuis 2 à 3 ans, ont connu des dysfonctionnements ponctuels. **Toutes les interventions ont depuis été réalisées et l'éclairage est revenu à la normale.**

Cette opération s'inscrit dans un projet plus large visant à **moderniser l'ensemble de l'éclairage public du village et à réaliser des économies d'énergie significatives grâce à la technologie LED**. Ces nouvelles installations consomment moins d'électricité, réduisent l'empreinte carbone et garantissent un éclairage de qualité, plus sûr et plus durable pour tous.

La rénovation est réalisée dans le cadre de notre **convention avec le SIER de Claye-Souilly, syndicat intercommunal chargé de l'éclairage public**, soutenu financièrement par **la Région, le SDESM et le Département**, qui financent une partie des travaux, illustrant un effort collectif pour améliorer les infrastructures locales tout en maîtrisant les coûts.

Engagée depuis plusieurs années, la dernière phase des travaux de mise en LED est prévue pour se terminer au **premier trimestre 2026**.

TRAVAUX RUE DE COURTRY

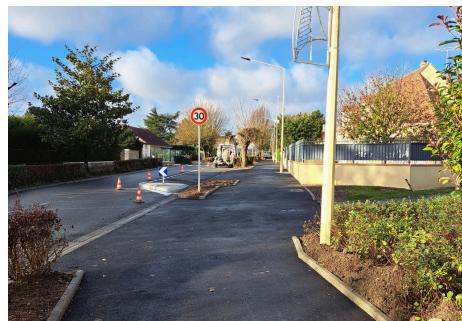
Afin de **sécuriser** les abords et **aménager de nouvelles places de stationnement** à proximité du Pôle Santé et de la crèche familiale "La cabane du jeu", des travaux ont débuté rue de Courtry en octobre et se sont terminés le mois dernier.

Ces aménagements avaient plusieurs objectifs :

- **Réduire la vitesse** des véhicules en entrée et sortie de village pour renforcer la sécurité grâce à la création d'un plateau surélevé et à un rétrécissement de la chaussée
- **Améliorer la sécurité des piétons**, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes grâce à une voie douce sécurisée.
- **Augmenter le nombre de places** de stationnement pour faciliter l'accès aux services du village.

La commune a bénéficié du soutien financier de **l'Etat** et du **Département**, pour mener à bien ces travaux essentiels pour la vie quotidienne et la sécurité de tous.

Désormais, les Pinois peuvent se rendre à **pied** ou en **vélo** à la crèche ou au Pôle Santé en toute sécurité.



UNE COUR RÉNOVÉE, UN HÉRITAGE PRÉSERVÉ

Il existe des arbres qui portent une histoire. Le **tulipier de l'école Étienne Martin** en faisait partie. Offert par l'association Défense des Habitants de Le Pin et planté pour le bicentenaire de la Révolution française, il a accompagné plusieurs générations d'élèves. **Nous avons tout fait pour le préserver, tant sa valeur symbolique était forte.**

Mais ses racines ont fini par soulever le sol de la cour maternelle, entraînant fissures, déformations et risques pour les fondations. Malgré les études menées, la sécurité des enfants ne pouvait plus être assurée. **Son abattage, réalisé hors temps scolaire, s'est fait avec respect.**

La réfection de la cour a été effectuée pendant les vacances de la Toussaint : **retrait intégral du sol et reprise en enrobé.**



Cette disparition ouvre une nouvelle page : **un nouvel arbre sera planté dans le parc de la salle polyvalente, en lien avec les directeurs qui se sont succédés, enseignantes et enfants, afin de préserver ce symbole de liberté.**

Dans le même esprit, **le parc sera baptisé « Parc Lucette de Grenier », en hommage à cette ancienne directrice passionnée d'histoire locale et figure de notre village. La cérémonie aura lieu au printemps prochain.**

VIDÉOSURVEILLANCE : UN OUTIL D'AIDE À LA SÉCURITÉ

Dans le cadre du **renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique**, la commune a installé de **nouvelles caméras de vidéosurveillance à plusieurs points stratégiques du village**.



Ces équipements, **soutenus financièrement par l'État et le Département**, ont récemment permis de confirmer les déclarations d'une personne, facilitant ainsi l'intervention et l'interpellation de l'auteur. Ils contribuent également à prévenir les incivilités et à protéger les biens publics et privés, tout en apportant un appui précieux aux forces de l'ordre.

La commune veille strictement **au respect de la vie privée** : les caméras sont installées uniquement dans l'espace public, **conformément à la réglementation en vigueur**, et les images concernent exclusivement cet espace.

ENFANCE / JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 EN TOUTE SÉRÉNITÉ

La **cour de l'école maternelle ayant été temporairement fermée pour travaux**, le personnel enseignant et périscolaire a parfaitement assuré l'accueil des enfants en utilisant le petit parc Vedo, permettant ainsi à chacun de **débuter l'année en toute sécurité et dans de bonnes conditions**.

La commune a investi dans un **lave-vaisselle professionnel et une nouvelle fontaine à eau**, désormais installés et en service à la cantine scolaire. Ces nouveaux équipements permettent d'**améliorer la qualité du service et de réduire l'impact environnemental du service de restauration**.

Cette année, l'école **accueille un total de 189 élèves** répartis dans 8 classes. Les niveaux sont organisés de manière à favoriser un suivi pédagogique adapté, avec 6 classes à double niveau. Le nombre d'élèves en maternelle s'élève à 70, tandis que 119 enfants fréquentent les classes élémentaires.

Conformément aux programmes nationaux, **l'apprentissage de la natation est obligatoire pour les élèves de CE1, CE2 et CM2**. La mairie prend en charge cette formation ainsi que le transport en car à la piscine de Claye-Souilly, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays-de-France. **Au total, 68 enfants bénéficieront cette année de ces séances**, qui sont renouvelées chaque année afin de garantir l'acquisition des compétences aquatiques prévues par les textes officiels.

Après de nombreuses années passées au service de l'école du Pin, **Mme Josiane Deixonne** a fêté son départ en retraite avant les congés de la Toussaint. Elle est **remplacée par Mme Wafa Belahssen**, à qui nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



AIDES AUX JEUNES & AUX FAMILLES

Pour la rentrée 2025, la mairie a **soutenu les jeunes et accompagné les familles en participant à la prise en charge de 59 cartes Imagine'R** pour les collégiens, 36 pour les lycéens et 33 pour les étudiants, soit un **total de 128 cartes**, afin de **faciliter les déplacements domicile-école et encourager l'usage des transports en commun**.

Cette mesure, reconduite chaque année, témoigne de la volonté de la commune de soutenir les familles et de favoriser l'accès à l'éducation pour tous, tout en contribuant à un **transport plus responsable et respectueux de l'environnement**.

NUITÉE D'HALLOWEEN À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Vendredi 24 octobre au soir, l'accueil de loisirs a organisé sa traditionnelle nuitée d'Halloween, précédée cette année d'une veillée pour les plus petits.

Au total, **19 enfants** ont participé à cette soirée riche en émotions. Au menu : hot-dog maison, carottes râpées, tomates, mousse au chocolat et clémentines.

Après le repas, les enfants ont aidé la sorcière à retrouver tous les ingrédients de sa potion de lumière afin de **sauver les chauves-souris coincées dans l'école**. La soirée s'est poursuivie par un **cache-cache géant**, garantissant rires et frissons.

Les 10 enfants restés dormir ont ensuite regardé le film "Abominable" avant de s'endormir. La nuitée s'est terminée le lendemain matin par un **petit-déjeuner partagé avec les parents**.



HALLOWEEN AU CENTRE DE LOISIRS : UNE ENQUÊTE MYSTÉRIEUSE



Cette année, le centre de loisirs a plongé les enfants dans une intrigante aventure : **« Qui a volé la citrouille magique ? »**

Au matin du 31 octobre, la citrouille magique avait disparu, empêchant le lancement de la fête d'Halloween. Les jeunes détectives se sont alors lancés à la recherche du coupable. Tout au long de la journée, ils ont relevé des défis, résolu des épreuves et rassemblé des indices pour élucider le mystère.

Une fois l'identité du voleur découverte, il leur restait une dernière mission : résoudre des énigmes pour retrouver la citrouille magique. Grâce à leur **esprit d'équipe et leur persévérance**, ils ont triomphé et ont pu enfin célébrer Halloween comme il se doit.

Une journée riche en **aventures, émotions et éclats de rire partagés** !

NOËL DES - 3 ANS

Le Père Noël convie tous les **petits Pinois et Pinoises de moins de 3 ans non scolarisés** à venir remplir leurs souliers et vivre un instant féerique !



Le spectacle aura lieu le **samedi 13 décembre à 15h45 à la salle polyvalente. Réservation obligatoire en mairie**.

Au programme : une mise en **scène sensorielle et tridimensionnelle**, où les personnages préférés des enfants prennent vie. **Chants et humour** ponctueront ces instants de douceur et de partage.



Afin que les enfants puissent m'envoyer leurs souhaits pour Noël et déposer leurs lettres, ma **boîte aux lettres** sera installée à l'école à partir du 1er décembre puis au marché de Noël le 5 décembre prochain.

N'oubliez pas d'être très sages !

Le Père Noël

SPECTACLES SCOLAIRES POUR NOËL



Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire sont invités à assister aux **spectacles de Noël** offert par la Municipalité. À l'issue des représentations, le Père Noël remettra à nos petits Pinois des chocolats.

Les maternelles assisteront au spectacle **"Le premier Noël de Perle"** le **jeudi 18 décembre**. Lorsque la lettre de la petite Perle arrive d'un lieu inconnu du Père Noël, son cartographe Dagfin et Killiki sa mécanicienne, embarquent pour une folle aventure parsemée de surprises et de périls qu'ils devront vaincre pour retrouver cet endroit.

Les élémentaires, quant à eux, découvriront le spectacle vivant **"Gino Circus"**. Au programme, équilibre sur rola rola, jonglage rythmique, monocycle, chats savants, magie, petits boucs alpins et la mascotte Alex de Madagascar. Rendez-vous le **mardi 16 décembre**.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

ANIMATIONS DE NOËL

Cette année encore, la magie de Noël s'invite sur la Place des Fêtes ! Nous vous donnons rendez-vous nombreuses et nombreux pour nos traditionnelles animations de Noël : **Vendredi 5 décembre, de 18h à 22h**

Partageons ensemble un **moment chaleureux autour d'un verre de vin chaud ou d'une barbe à papa** offerts par la municipalité.

Comme chaque année, vous retrouverez les **stands de nos associations et commerçants locaux, ainsi que de professionnels venus enrichir l'offre proposée**. Ils permettront à chacun de se régaler sur place grâce à une variété de produits gourmands : dégustations d'huîtres, de fromages, de charcuterie et bien d'autres douceurs spécialement apportées pour l'occasion.

Vous pourrez également découvrir des produits cosmétiques, des décorations de Noël et de nombreuses autres surprises qui contribueront à la magie et à la convivialité de cette soirée.

La mairie tiendra un stand dédié aux dons au profit du Téléthon, permettant à chacun de participer à cette belle action de solidarité.

Et bien sûr, **le Père Noël fera une halte parmi nous** ! Les enfants pourront le rencontrer et lui remettre leur liste de cadeaux.



VOEUX DU MAIRE

Madame le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la **Cérémonie des Vœux** qui se tiendra en salle polyvalente le **samedi 10 janvier à partir de 12h**.



Cette rencontre permettra de revenir, sur les actions menées au cours de l'année écoulée et de présenter les projets déjà engagés qui se poursuivront en 2026. **Ce moment traditionnel offrira également l'occasion d'échanger avec les habitants dans un cadre convivial.**

En attendant de vous retrouver pour célébrer la nouvelle année, Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous adressent leurs **meilleurs vœux de très belles fêtes de fin d'année**, placées sous le signe de la joie, du partage et de la convivialité.

Des **bons cadeaux** seront remis **aux bacheliers** : les personnes concernées sont invitées à **se faire connaître en mairie avant le 12 décembre 2025**.

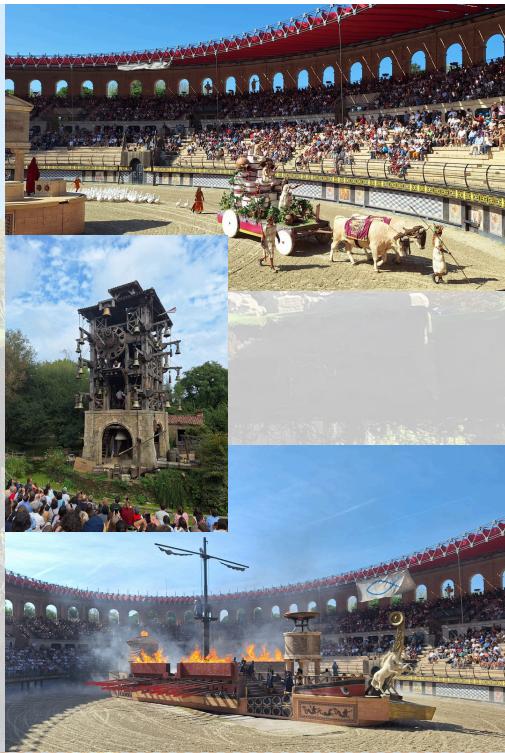
RETOUR SUR LE SÉJOUR AU PUY DU FOU

Du 18 au 20 septembre, 43 séniors ont pris la route des Herbiers en Vendée pour **trois jours immersifs au Puy du Fou**, logeant à la charmante Villa Romaine. Sous un soleil radieux, ils ont été captivés par des spectacles grandioses tels que Le Bal des Oiseaux, Le Secret de la Lance, Les Vikings ou Le Mime et l'Étoile.

Au-delà des spectacles, ils ont voyagé à travers le temps et vécu des **expériences immersives**, comme Les Amoureux de Verdun, qui ont suscité de fortes émotions.

Ce séjour a enchanté tous les participants, et plusieurs envisagent déjà d'y retourner en famille.

Fin novembre, les participants se sont **réunis en mairie pour découvrir et partager les photos souvenirs**, immortalisant ces précieux moments grâce au talent de nos photographes amateurs Daniel et Joël.



RETOUR SUR LE GALA DU CLUB DES 19

Comme chaque année, l'association du **Club des 19** a réuni les anciens des communes qui formaient autrefois l'ancien canton de Claye-Souilly.

Pour cette **édition organisée à Le Pin**, près de **300 participants** se sont retrouvés pour partager une journée festive et chaleureuse. La préparation de l'événement a nécessité un important travail collaboratif entre les communes, avec une mobilisation toute particulière de notre service technique. Grâce à leur investissement, le gymnase a pu être entièrement transformé en une véritable salle de réception, accueillante et adaptée à l'occasion.

Les chanteurs et danseurs de l'orchestre Zénith ont animé le repas ainsi qu'une grande partie de l'après-midi, avant que les amateurs de danse de salon ne prennent possession de la piste.

Cette rencontre, placée sous le signe de la **bonne humeur et du plaisir de se retrouver**, a été largement appréciée par l'ensemble des convives.



REMISE DES COLIS DE NOËL

Pour la cinquième année consécutive, nos séniors sont invités à venir retirer leur **colis de Noël**, ainsi que leurs **bons d'achats**, qui seront remis les **18 et 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 16h en mairie**, par les membres du CCAS.



Ils seront accueillis dans une salle du Conseil spécialement décorée pour l'occasion et pourront se retrouver, échanger au fil des allers et venues, et **partager un moment convivial autour d'un petit encas** offert à l'occasion des fêtes de fin d'année.

À travers cette initiative, la commune et le CCAS réaffirment leur attachement à la solidarité et leur engagement auprès de ses aînés, particulièrement en cette période de fêtes où l'attention portée aux séniors revêt une importance toute particulière.

Comme à l'accoutumée, les **bons d'achat seront valables chez nos commerçants locaux**, que nous remercions chaleureusement pour leur participation.

NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT

UNE NOUVELLE ENSEIGNE : AEPC BATIMENT

Un nouvel artisan rejoint le paysage économique de notre commune : plombier-chauffagiste, après 10 années sur Montfermeil, il s'installe à Le Pin au **12 Grande Rue**. Fort d'une solide expérience dans son domaine, il propose un large éventail de prestations allant des **interventions de dépannage** aux travaux d'**installation et de rénovation de systèmes de plomberie, de chauffage et de salle de bains**.



Soucieux d'offrir un service de proximité et de qualité, il assure également l'**entretien des chaudières, la mise aux normes**, ainsi que des **conseils personnalisés pour améliorer le confort thermique** des habitations et **optimiser la consommation énergétique**.

Professionnel rigoureux, réactif et à l'écoute, il met son savoir-faire au service des habitants. Il réalise notamment des **installations complètes de salles de bain, incluant la pose du carrelage**, ce qui permet d'assurer un chantier clé en main.

Son arrivée vient enrichir l'offre artisanale de la commune et répondre à une demande grandissante en matière de services de maintenance et d'amélioration de l'habitat. Pour toute prise de contact ou devis, vous pouvez le joindre au **01 60 27 56 65** ou au **06 15 32 17 37**.



VIE ASSOCIATIVE

AGENDA DE NOS ASSOCIATIONS

DÉCEMBRE	Mardi 02	Après-midi chorale - Loisirs et Culture
	Mardi 09	Après-midi jeux - Loisirs et Culture
	Mardi 16	Après-midi chorale - Loisirs et Culture
	Mardi 16	Réunion mensuelle - Zéro Déchet
	Samedi 20	Soirée dansante - ADSS
JANVIER	Mardi 23	Après-midi jeux - Loisirs et Culture
	Mardi 06	Après-midi chorale - Loisirs et Culture
	Mardi 13	Après-midi jeux - Loisirs et Culture
	Mardi 20	Après-midi chorale - Loisirs et Culture
	Mardi 20	Réunion mensuelle - Zéro Déchet
FÉVRIER	Samedi 24	Repas Tir à l'Arc
	Mardi 27	Après-midi jeux - Loisirs et Culture
	Mardi 03	Repas - Instant Détente & Loisirs et Culture
	Mardi 10	Après-midi jeux - Loisirs et Culture
	Mardi 17	Après-midi chorale - Loisirs et Culture
	Mardi 17	Réunion mensuelle - Zéro Déchet
	Mardi 24	Après-midi jeux - Loisirs et Culture



ÉVÈNEMENT

Samedi 10 janvier 2026



Cérémonie des Vœux 2026

Salle Polyvalente de Le Pin - 12h

[www](https://mairiedelepin.fr/) <https://mairiedelepin.fr/>

[mairiedelepin](https://www.facebook.com/mairiedelepin)

